

Un ami de l'école, Mgr Bovet

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **44 (1915)**

Heft 15

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le D^r Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — *Un ami de l'école, Mgr Bovet.* — *Nos instituts pendant la dernière année scolaire.* — *Conférence officielle du IV^{me} arrondissement, à Fribourg, le 3 juillet 1915.* — *31^{me} rapport annuel du Musée pédagogique (suite).* — *Echos de la presse.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.*

Un ami de l'école, Mgr BOVET

La presse fribourgeoise s'est occupée au commencement du mois d'août du deuil dans lequel se trouve le diocèse de Lausanne et Genève. Elle a retracé les phases d'une vie admirablement remplie ; elle a signalé les œuvres fécondes que l'Evêque défunt a établies ; elle a essayé de caractériser la personnalité de celui qui possédait les plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur. Pour le moment je ne toucherai pas à ces divers points de vue ; afin de rester dans le cadre restreint où se meut le *Bulletin pédagogique*, je me borne à énumérer les titres que Mgr Bovet possède à la reconnaissance de l'école fribourgeoise.

Mgr Bovet est né à Autigny, le 29 novembre 1865, d'une

famille de la campagne fribourgeoise. Il eut 10 frères et 3 sœurs, dont 8 lui survivent. De bonne heure, il perdit son père. Sa mère vécut plus longtemps ; elle eut la consolation de voir son fils prêtre. Cette dernière avait la passion de la lecture ; dans sa vieillesse elle passait ses journées et une partie de ses nuits à lire les beaux livres que son fils lui prêtait. Cette ardeur fut poussée tellement loin qu'elle contracta plusieurs fois des refroidissements en prolongeant ses lectures trop avant dans la nuit.

André hérita de sa mère cette passion pour les choses de l'ordre intellectuel. Il avait pour elle un vrai culte ; je me rappelle encore avec quelle âme, quelle ardeur et quel enthousiasme au Collège, il aimait à déclamer les beaux vers de Victor Hugo :

Oh ! l'amour d'une mère, amour que nul n'oublie !
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie !
Table toujours servie au paternel foyer !
Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

Je me rappelle également d'avoir assisté un jour à un emballage de bonnes et douces choses que le professeur du Séminaire avait achetées et qu'il voulait envoyer à sa bonne maman souffrante depuis quelque temps.

Après avoir terminé ses études primaires au village natal, études pendant lesquelles il s'était distingué et avait attiré l'attention du doyen Minguely, André Bovet entra au Collège Saint-Michel, où il resta huit ans. De bonne heure, ses goûts littéraires se manifestèrent et lui firent remporter des succès. Le professeur de quatrième littéraire donnait un jour une composition en classe ; quand il eut indiqué le sujet de la narration, il ajouta par manière de facétie : « Si quelqu'un veut traiter le sujet en vers, il sera plus sûr d'obtenir la note supérieure ». André Bovet accepta la gageure et à la fin de l'heure, il livrait une pièce de vers à laquelle fut accordée la note d'excellence. Toujours parmi les premiers de la classe, il obtenait en sixième littéraire le premier prix de progrès et des notes magnifiques pour toutes les branches touchant aux lettres.

Jeune homme, André Bovet s'enrôla dans la Société des Etudiants suisses et participa activement à la vie de la section française de Fribourg. Moins doué pour les études de sciences pures que pour les lettres, il s'adonna cependant avec ardeur à l'étude de la philosophie sous l'intelligente direction de M. Jaccoud. Ce nouveau genre d'activité intellectuelle modifia sensiblement ses goûts et le porta défini-

tivement vers la carrière sacerdotale. Ses études de Collège furent couronnées par le diplôme de bachelier ès lettres. L'année suivante, il partait pour Innsbruck, où il suivit comme externe les cours de la Faculté de théologie, tout en prenant une part active à la vie de section des Etudiants suisses. Il suivit avec enthousiasme les cours du P. Hurter, dont l'enseignement, plein de vie, attirait de nombreux auditeurs. Entré au Séminaire de Fribourg l'année suivante, il y reçut l'onction sacerdotale en 1891. Le goût et les aptitudes qu'il avait pour les sciences théologiques, le déterminèrent à continuer ses études à l'Université. En 1893, il fut reçu Docteur en théologie, après avoir présenté une thèse sur la science de Jésus-Christ comme argument apolo-gétique. Il fut le premier Docteur en théologie de notre Université et le premier Evêque sorti de notre *Alma Mater*.

Le nouveau Docteur n'eut pas le temps de se reposer des fatigues que lui avait imposées le doctorat. Presque aussitôt nommé vicaire d'Yverdon, il n'eut pas le temps de se rendre à son poste et fut envoyé en janvier 1894, comme vicaire de l'importante paroisse de Neuchâtel. Il s'était déjà adonné avec ardeur au ministère qui lui avait été confié, lorsque, huit mois après, le Conseil d'Etat obtint de l'Evêque la permission de le nommer Professeur au Collège Saint-Michel. On lui confia la première classe littéraire. Il s'y révéla remarquable professeur. Mais les études approfondies qu'il avait faites, firent songer à lui, lorsque l'année suivante la chaire de droit canon devint vacante au séminaire diocésain. Cette fois, M. le Dr Bovet allait entrer dans le sillon qu'il devait creuser profondément un grand nombre d'années, en donnant aux futurs prêtres du diocèse un enseignement, dont la plupart d'entre eux se sont plu à reconnaître la clarté, la belle ordonnance, ainsi que les qualités d'ordre et de précision.

Connaissant sa grande compétence en matière d'instruction, le Conseil d'Etat nomma en 1909 M. le professeur Bovet membre de la Commission cantonale des études en remplacement de M. le Dr Vermot, supérieur du Séminaire, que la maladie avait obligé de démissionner. Dans cette nouvelle situation, M. Bovet a l'occasion d'entrer fréquemment en relations avec les maîtres de l'enseignement primaire et secondaire. Il prend part aux discussions engagées sur les matières proposées aux délibérations de la Commission cantonale ; il est membre des jurys nommés pour examiner les candidats instituteurs ; il assiste aux épreuves orales qui couronnent les semestres. L'Ecole normale, en particulier,

eut la faveur de le voir bien souvent ; aux examens, il était d'ordinaire chargé des classes où l'on interrogeait sur la religion. Il écoutait avec intérêt les questions posées et les réponses faites ; il discutait sur la méthode suivie, relevait le bien constaté et proposait parfois des perfectionnements. Dans la plupart des cas, il a daigné manifester son entière satisfaction au sujet de l'ordonnance du programme et de la manière dont la religion était enseignée.

M. le directeur Bovet était dans la force de l'âge lorsque le Souverain Pontife le désigna, le 25 novembre 1911, pour tenir la houlette pastorale dans le diocèse de Lausanne et Genève. Il avait 46 ans. Je n'ai pas à dire ici la joie avec laquelle cette nomination fut accueillie. Dans l'instruction pastorale qu'il adressa au lendemain de sa consécration épiscopale au clergé et à ses diocésains, Mgr Bovet montra ce que l'Eglise demande de ceux à qui elle confie la charge épiscopale. La grandeur de ce programme fut désormais toute sa vie et le zèle qu'il mit dans l'accomplissement de sa tâche a probablement avancé l'heure de sa mort.

Ferme et convaincu que le monde a besoin de vérité religieuse, Mgr Bovet plaça parmi ses premières préoccupations la diffusion de la doctrine chrétienne. Ne reculant jamais devant la fatigue, il ne négligea aucune occasion de faire entendre sa parole d'Evêque ; quoique si fréquente, sa prédication était cependant nourrie de solide doctrine et d'ordinaire d'une grande élégance de forme. Dans ses Lettres pastorales, il s'attachait à donner les enseignements les plus utiles et les plus pratiques, ceux qui convenaient le mieux aux besoins du diocèse.

De pareilles préoccupations et le dévouement qu'il avait toujours témoigné à toutes les questions relatives à l'instruction publique ne devaient pas lui faire oublier nos instituts et nos collèges. Ces derniers trouvèrent en lui un sûr protecteur. Mis au courant de ses préoccupations, je lui demandai un jour quels perfectionnements il désirait au point de vue de l'enseignement religieux à l'Ecole normale. Il me demanda qui avait rédigé et proposé le programme actuel. Je répondis que c'était M. Dessibourg, directeur de l'Ecole. Monseigneur fit alors l'éloge de l'enseignement de la religion à Hauterive et il ajouta : « Il n'y a qu'une chose à faire... continuer avec courage comme dans le passé. »

On sait encore quel intérêt particulier Mgr Bovet accordait au corps enseignant fribourgeois. Combien de fois, comparant ce qui existe ailleurs à ce que nous avons dans le canton de Fribourg, il a manifesté son entière satisfaction.

« Dans leur grande majorité, disait-il un jour, les instituteurs et les institutrices sont animés d'excellents sentiments. Ils sont des collaborateurs précieux du Curé dans l'œuvre si importante de l'instruction religieuse. Dans les visites pastorales nous pouvons toucher du doigt l'influence salutaire exercée par le corps enseignant. Là où l'instituteur manque de zèle et de dévouement, l'instruction religieuse souffre considérablement ».

Cette estime et cette affection, Mgr Bovet aimait à les manifester à chaque occasion, mais en particulier dans les visites pastorales. Malgré la fatigue et la multiplicité de ses occupations, il tenait à recevoir les membres du corps enseignant de chaque paroisse. Avec quelle bonté il les accueillait ! Il s'intéressait à leur sort, il les interrogeait sur les difficultés qu'ils rencontraient dans l'accomplissement de leur pénible, mais si méritante besogne. Il leur demandait s'ils obtenaient tout l'appui auquel ils avaient droit. Finalement, il leur donnait de bons conseils, les encourageait à bien faire et leur accordait ses bénédictions.

La *Schweizer-Schule* raconte que le jour de la mort du prélat, un enfant de la ville alla au devant d'un religieux et lui dit avec émotion : « Monseigneur est mort ! Quel malheur ! Quel malheur ! » En s'exprimant de la sorte, l'enfant était l'interprète des écoles en deuil. Dieu a mis à néant les espérances que les fidèles avaient d'un long et fructueux épiscopat. Si grande que soit notre douleur, nous avons du moins la confiance que, du haut du Ciel, le pasteur aimé daignera continuer d'accorder au corps enseignant fribourgeois les marques de sa faveur et de sa religieuse sympathie.

R. I. P.

J. F.

Nos instituts pendant la dernière année scolaire

Ecole Normale de Hauterive. — Malgré l'effroyable guerre qui a éclaté et qui sévit encore en Europe, la marche de l'Ecole normale n'a pas été sérieusement troublée pendant l'année scolaire qui vient de finir. Les cours, ouverts à la date fixée, soit le 1^{er} octobre, se sont poursuivis régulièrement jusqu'au 20 juillet, jour de la clôture.

Depuis 1909-1910, le chiffre de la fréquentation annuelle a toujours dépassé la centaine ; mais, cette année, le nombre des élèves est descendu à 87. Les causes de ce fléchissement sont faciles à établir. Deux étudiants ont été appelés au service militaire. D'autres sont restés à la maison paternelle